

EPREUVES DES CONCOURS RESERVES D'ACCES AU CORPS DES AGENTS D'EXPLOITATION DE GRADE NORMAL

	Coefficient	Durées
I - <u>Epreuve d'admissibilité</u> :		
1° Questions à choix multiples dans l'un des domaines suivants (à préciser lors de l'inscription) :	1	1H
<ul style="list-style-type: none">- Marketing et commercial- Courrier et colis- Services Bancaires		
II – <u>Epreuve d'admission</u> :		
1° Entretien avec le jury destiné à évaluer l'expérience professionnelle acquise du candidat et sa connaissance de l'OPT-NC	1	20 mn

Une note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite d'admissibilité est éliminatoire.
La note 0 à l'épreuve orale d'admission est éliminatoire.

Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 10.
Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 20.

**Les annales sont disponibles sur le site internet suivant : www.drhfpnc.gouv.nc
ou en vente à l'imprimerie administrative
(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)**

AGENT D'EXPLOITATION DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALEDONIE

Catégorie C

Fonctions :

Dans les domaines du colis et du courrier, financier et bancaire, comptable et de gestion, du marketing et commercial :

- exécuter les missions les plus courantes ;
- assurer la gestion d'un établissement correspondant à leur corps ;
- être chargés individuellement ou en équipe de l'exécution des tâches confiées à leur service d'affectation ;
- effectuer, outre les missions courantes, des travaux présentant une technicité ou complexité particulière ou qui nécessitent la prise d'initiatives ;
- assurer l'encadrement d'équipes opérationnelles réduites.

